J.A. MARTIGNY, lundi 21 mars 1960 — N° 33

100e année

ABONNEMENTS
Suisse . . . . . Fr. 16,50
Av. Bulletin off. . Fr. 24,50
Etranger. . . . . Fr. 24,50
Av. Bulletin off. . Fr. 31,50
Chèques post. II c 58
Joindre 20 ct. pour changement d'adresse

Rédaction et Administration : Martigny, tél. (026) 6 10 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN
paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ
ANNONCES : 13 ct. le mm. ou son espace
RÉCLAMES : 26 ct.
Avis mortuaires : 30 ct.
Régie des annonces : Publicitas Sion et succursales

NOUVELLES du jour

Victoire radicale à Bâle

● *Nos amis radicaux bâlois, qui viennent de faire élire brillamment au Conseil des Etats M. Eugène Dietschi, président du parti radical suisse, ont confirmé avec éclat ce succès lors des élections au Grand Conseil qui ont eu lieu ce week-end. La répartition provisoire des sièges donne aux radicaux un gain de quatre mandats. Les Indépendants figurent également parmi les bénéficiaires de ces élections, avec une avance de trois sièges, alors que les communistes voient leur effectif diminué de moitié au Parlement cantonal.*

Tremblement de terre

● *Au Japon a été situé l'épicentre d'un violent tremblement de terre, quatre fois plus violent que celui d'Agadir, par les observatoires de plusieurs pays. Mais cette secousse tellurique n'a pas fait de dégâts.*

Coup d'Etat en Bolivie

● *Le chef de la police bolivienne a déclenché un coup d'Etat contre le gouvernement. La fusillade a fait rage à La Paz. Des communiqués gouvernementaux déclarent que cette tentative a fait long feu, la situation deumeurant fermement entre les mains du président Hernando Siles Suazo.*

Barcelone a gagné

● *Le grand choc du championnat espagnol de football entre Barcelone et Real Madrid s'est terminé par la victoire de Barcelone par 3-1. Ces deux équipes passent pour les meilleures d'Europe. C'est pourquoi cet événement suscite l'intérêt de tous les sportifs. Le public présent à ce match fut évalué à 110.000 personnes !*

Trève nucléaire !

● *La conférence pour l'arrêt des essais atomiques a fait un grand pas. L'idée d'une trève nucléaire est acceptée par toutes les délégations. L'URSS a fait une concession importante en ce qui concerne la recherche nucléaire à buts utilitaires, demandant en échange que soit nettement fixé le minimum admissible. Cette prise de position a créé un légitime espoir d'aboutissement de cette importante conférence.*

M. « K » en France

● *C'est donc du 23 mars au 3 avril que M. Kroutchev se rendra en France, cette date ayant été retenue d'un commun accord entre Paris et Moscou. Les préparatifs de cette visite sont très poussés. M. « K » se rendra notamment à Bordeaux, Marseille, Dijon, Lille et Rouen.*

L'aide suisse aux pays sous-développés

Le problème de l'aide aux pays sous-développés vient de faire l'objet tout récent d'un postulat de deux représentants radicaux aux Chambres fédérales MM. Rohner et Schmidheiny, ainsi que d'un exposé de M. E. Gamper, président, à l'assemblée générale du Crédit suisse. Enfin, la Fondation suisse d'assistance technique aux pays en voie de développement, émanation de l'économie privée, vient de publier son premier rapport d'activité.

Il ne s'agit pas là d'un effet dû au hasard. Les idées, surtout les innovations, cheminent lentement au sein du peuple suisse. Et les propositions de quelques esprits clairvoyants ont eu de la peine à s'imposer à nos concitoyens, longtemps endormis dans la plus douce des quiétudes. La Suisse se doit de participer à cet effort collectif gigantesque : elle l'a déjà fait, mais sous une forme encore trop timide. En revanche il faut aussi reconnaître que toute action pour porter ses fruits doit être minutieusement étudiée pour être menée à bonne fin.

Pour leur part, rappelons-le, les 2 députés radicaux suggèrent l'étude par le Conseil fédéral d'une solution permettant d'arriver à une convention internationale protégeant les investissements dans les pays en voie de développement ; ils proposent en outre d'étudier la possibilité d'arriver à des accords bilatéraux avec les pays sous-développés afin d'assurer une protection suffisante aux investissements suisses ; finalement, ils estiment que le Conseil fédéral devrait envisager une extension de la garantie fédérale contre les risques à l'exportation aux crédits d'investissements que l'économie suisse pourrait accorder aux pays sous-développés.

Il s'agit là de mesures financières à plus ou moins longue échéance. Il ne faut pas négliger pour autant l'aide immédiate et concrète réalisable sur des bases souples répondant bien à nos possibilités. Or, dans ce domaine précis, nous pouvons fournir un apport intéressant aux pays sous-développés en favorisant la formation professionnelle de leurs habitants.

L'objectif premier de la Fondation suisse d'assistance technique aux pays en voie de développement est de créer dans quelques pays d'Afrique ou de l'Orient des ateliers où des apprentis, des ouvriers, des contremaîtres seraient éduqués et formés avec l'aide d'un personnel venu de Suisse, avec des fonds et des machines ou appareils suisses. Déjà, les Suédois et les Allemands, en particulier, ont créé aux Indes et au Pakistan de véritables centres d'entraînement remarquablement outillés.

Il est déjà prévu aux Indes un atelier de ce genre pour la petite mécanique et la construction de machines de précision. La Fondation débutera avec cinq instructeurs suisses et une cinquantaine d'élèves. Un deuxième projet est à l'étude au Nigéria ; il s'agit dans ce cas davantage de former pour le moment des gens aux métiers de l'artisanat.

Mentionnons également, au passage, les résultats très encourageants enregistrés en Tunisie et au Népal par l'Aide suisse à des régions extra-européennes : dans le premier cas une trentaine de jeunes Tunisiens, pour la plupart enfants abandonnés ou orphelins, sont spécialisés dans la réparation et l'entretien de machines et de véhicules agricoles. Au Népal, une centrale laitière moderne fonctionne à Kathmandu. Elle a obtenu des résultats magnifiques.

Ce n'est là qu'un aperçu sommaire de l'immense œuvre qu'il faut accomplir. Cette année, l'industrie suisse, en particulier l'industrie des machines, va être appelée à collaborer financièrement et techniquement à cette action et d'importants appels de fonds vont être déclenchés.

Ces actions sont urgentes. Nous engageons notre avenir. Ne l'oublions pas.

Le problème de la vente à tempérament

Des chiffres significatifs

Pour bien souligner l'importance prise dans notre pays par la vente par acomptes devenue, en Suisse comme à l'étranger, un phénomène de masse, le Conseil fédéral, dans son récent message à l'appui d'un projet de loi relatif à la vente par acomptes et avec paiement préalables, fournit des chiffres significatifs.

Selon les évaluations d'une grande banque, les crédits accordés pour l'achat par acomptes de biens de consommation s'élevaient, au 31 décembre 1955, à quelque 350 millions de francs. Et la situation a encore bien évolué depuis lors. Au cours de la même année, on relevait pour le canton de Vaud 11.918 contrats d'un total de 31,85 millions, dont 14,8 millions pour Lausanne. Mais, souligne le rapport, on renonce fréquemment à une réserve de propriété ou à son inscription. D'autre part, selon des sondages effectués, une seule banque accorde annuellement 25.000 petits crédits destinés principalement à l'achat par acomptes de biens de consommation. Meubles, ustensiles de ménage, appareils de radio, véhicules à moteur, etc., s'achètent en partie par acomptes. Aussi l'importance sociale du problème croit-elle avec le temps ! Elle a incité les autorités, partant le législateur, à envisager une amélioration de la réglementation actuelle de la vente à tempérament. Mais la question est complexe, car il y a des limites dans un domaine qui relève du droit privé.

L'Exécutif estime qu'une protection de l'acheteur s'impose contre d'éventuels abus du vendeur parce qu'il arrive que des représentants ou des vendeurs habiles réussissent à persuader ou même à contraindre bien des personnes à faire des achats risqués ; les tribunaux sont journellement appelés à s'occuper de plaintes souvent fondées des clients. Les contrats-types établis par le mrachand ou le prêteur lui-même, tels qu'ils sont inscrits dans le registre des pactes de réserve de propriété, abondent en exemples de clauses par lesquelles le vendeur cherche à s'assurer le plus grand nombre possible d'avantages juridiques et à rendre plus difficile à l'acheteur la sauvegarde de ses intérêts.

Le projet de loi part donc du principe qu'une importante fraction des consommateurs demandent à être protégés en quelque sorte malgré eux. Jusqu'à quel point cette protection est indispensable ou si elle est compatible avec le principe de la liberté individuelle, il est difficile de l'apprécier exactement par manque de statistiques approfondies.

Très sommairement, le projet innove sur les points suivants : il stipule que la validité du contrat de vente par acomptes est subordonnée à l'observation de la forme écrite ; il institue le droit de résolution, en vertu duquel l'achteur peut de plein droit résoudre le contrat dans les trois jours par lettre recommandée. D'autre part, lorsque le prix de vente dépasse deux cents francs et la durée du contrat six mois, l'ache-

(Suite en 2me page)

Mercredi : Article de M. Joseph Maxit, ancien président du Grand Conseil.

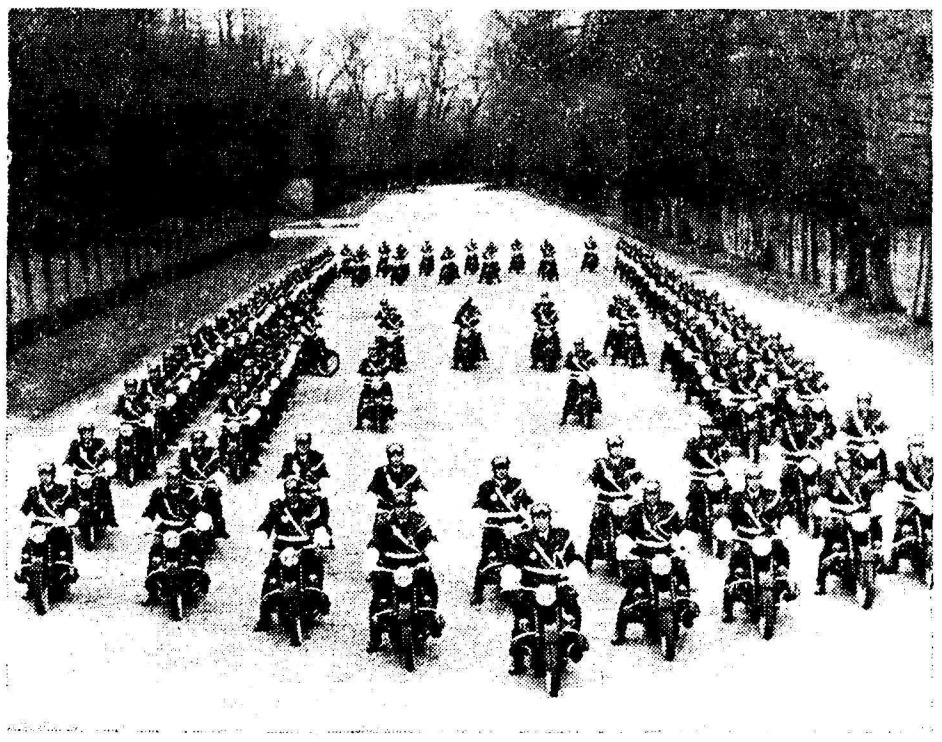

120 motards pour la sécurité de M. Kroutchev

120 motards, choisis dans tous les groupements parmi les as des trials, cross, acrobaties, ont terminé l'entraînement spécial pour assurer la sécurité du premier ministre russe pendant sa visite en France. Cette formation protègera la voiture officielle de Kroutchev avant, derrière et de côté.

Pour la confirmation
Pour la communion

Madame GAILLARD vous renseignera sans engagement à notre rayon spécialisé
TOUT POUR ENFANTS
filles et garçons

GRANDS MAGASINS Gonset Sion

Vous m'en direz tant !

Les ascètes ont décidément la vie belle !

Pour avoir pris, un certain dimanche, le contre-pied de leurs habitudes et remplacé les sauterelles et les racines par la saucisse aujourd'hui, dans un état méditatif.

Peut-être suis-je particulièrement doué à rôtir et les bricelets je me trouve, encore pour la pénitence... En tout cas, six heures m'ont suffi pour atteindre à ce haut degré de sagesse et de renoncement qui nécessite en général des années de jeûne et de méditations.

De bons paysans vaudois avaient invité quelques amis, au nombre desquels ils avaient bien voulu me compter — quand y'en a pour cinq, y'en a pour six — à venir s'asseoir à leur table.

En toute simplicité.

Tour à tour le soleil et la lune allaient nous surprendre alors que nous bavardions autour des plats, l'astre du jour illuminant nos faces rouges, l'astre de la nuit nos visages pâles, de leurs rayons indiscrets.

J'ignorais que la saucisse à rôtir n'était qu'un complément à d'autres mets, non moins délectables, dont la saucisse aux choux, les pommes-purée, pour ne citer que ceux qui viennent en mémoire à mon estomac, ni que le repas de midi ne constituait qu'un prélude à celui du soir, un thé copieux étant servi pendant l'entracte.

Par gourmandise d'abord, puis par courtoisie ensuite, enfin par fatalisme j'ai mangé de tout et j'ai fait honneur à mes hôtes.

Seulement, qu'on ne me cite plus en exemple les hommes détachés des biens de ce monde, car ils ne connaissent pas leur chance.

Je tiens même pour assuré qu'il y a plus de mérite, ici-bas, à faire son salut par la saucisse à rôtir et par le vin que par le pain sec et par l'eau.

La preuve ?

C'est que j'éprouve moins de peine à me mettre à présent au second régime que je n'en eus hier à me mettre au premier.

Il faudrait remonter loin dans l'Histoire pour trouver un être humain aussi frugal, aussi immatériel que me voilà maintenant.

J'ai découvert, près de Burtigny, mon chemin de Damas.

S'il était dans mon caractère de prêcher le renoncement, je crois que je découvrirais pour condamner nos corps misérables, des paroles éloquentes, mais pourquoi dirais-je mal ce que tant de philosophes ont dit, avant moi, de façon magistrale ?

Ce qui m'a toujours retenu de devenir moralisateur, c'est la paresse.

Il n'empêche que si vous brûlez du désir de ne considérer pour rien votre pauvre

Suite en page 6

SPORTS · SPORTS · SPORTS · SPORTS

FOOTBALL

Championnat suisse

Ligue Nationale A :

Bellinzone—Lugano	2-0
Bienne—Lausanne	3-0
Chaux-de-Fonds—Granges	1-2
Chiasso—Lucerne	3-1
Servette—Grasshoppers	0-0
Young-Boys—Winterthour	5-0
Zurich—Bâle	2-3

Ligue Nationale B :

Aarau—Sion	3-0
Brühl—Thoune	3-2
Langenthal—Cantonal	2-0
Longeau—Urania	1-4
Schaffhouse—Fribourg	0-2
Vevey—Yverdon	0-0
Young-Fellows—Berne	2-3

Première Ligue

Boujean 34—Versoix	1-3
Malley—Forward	2-2
Martigny—Payerne	5-0
Sierre—USBB	6-3

Deuxième Ligue

Raron I—Vernayaz I	6-0
Brig I—Visp I	5-1
Fully I—Chippis I	2-4

Troisième Ligue

Grimisuat I—Salgesch I	3-7
Châteauneuf I—Lens I	1-2
Vétroz I—Sierre II	4-2
Granges I—Grône I	0-7
St. Léonard I—Steg I	2-0
Evionnaz I—Muraz I	2-3
Orsières I—Saxon I	2-2
Riddes I—Chamoson I	1-0
Leytron I—Martigny II	2-1
Collombey I—US P.-Val. I	1-2

Quatrième Ligue

Naters I—Varone I	4-1
Brig II—Raron II	3-2
Salgesch II—Lalden I	0-3
St. Léonard II—Grône II	4-0
Bramois I—Montana I	1-1
Ayent I—Lens II	3-1
Vex I—Evolène I	3-5
Bagnes I—Erde I	(renv.)
Vollèges I—Ardon II	(renv.)
Martigny III—Fully II	0-3 (forfait)
Troistorrents II—Vouvry I	2-7
Collombey II—Troistorr. I	0-3
St. Gingolph I—Vionnaz I	5-5

JUNIORS A
Interrégional

Servette I—Monthey I	1-1
Et.-Carouge I—Vevey-Sp. I	5-0
UGS I—Sierre I	7-1
Sion I—Martigny I	0-1
Yverdon I—Ch.-de-Fonds I	2-1
Lausanne-Sp. I—St.-Laus. I	3-3
Fribourg I—Le Locle I	3-2
Xamax I—Cantonal I	0-5

Deuxième degré

Ardon I—Sion III	5-1
Saillon I—Chamoson I	2-0
Martigny II—Collombey I	1-1

JUNIORS B

Sierre I—Sion I	0-4

JUNIORS C

Martigny I—Vernayaz I	2-4
St-Maurice I—Ardon I	1-0

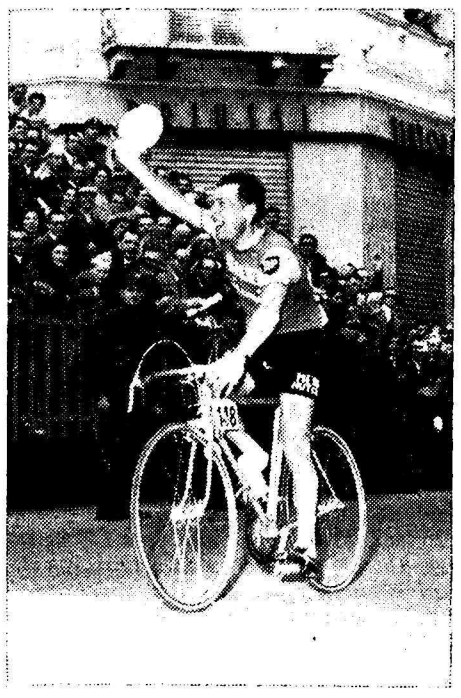

Triomphe français à Milan—San Remo

La première grande course internationale cycliste sur route, Milan—San Remo, a été gagnée par le Français René Privat. - **Notre photo** montre le vainqueur passant le ruban d'arrivée à San Remo. - Un autre Français, Gracsyk, s'est classé 2e. Aucun Italien ne figure dans les 15 premiers !

Vain bétonnage des Broyards !

Martigny - Payerne 5-0

(Mi-temps : 1-0)

Stade municipal de Martigny. Temps ensoleillé, froid - Bise - Spectateurs : 1200 - Arbitre, M. Weber, de Lausanne (bon).

Equipes en présence : Payerne (verrou) : Friedly ; Kolly, Vaudano ; Pedroli, Kaeslin, Fabbroni ; Caillet, Kraft, Kaeslin, Jaquet, Savary.

Martigny (WM) : Constantin ; Martinet, Manz ; Giroud I, Giroud II, Kaelin ; Giroud III, Mauron, Pellaud, Pasteur, Rimet.

Buts : Pellaud, 3e ; Giroud III, 48e ; Pellaud 63e, Mauron 67e, Giroud III 84e.

D'emblée les Broyards, conscients de leur infériorité, adoptèrent le système béton qui, malgré un but très joli de Pellaud à la 3e minute, s'avéra efficace jusqu'à la mi-temps, car celle fut atteinte sur le score plutôt mince d'un seul but à l'arrachage des « grenat » locaux. Pourtant, si une équipe avait dominé c'était celle Martigny. Mais que faire contre 9 défenseurs, parmi lesquels brillait, par sa vitalité un peu accentuée, un certain M. Kolly.

Martigny, très supérieur, commit à ce moment une très lourde faute, celle d'attaquer par le centre, ce qui favorisa les robustes défenseurs vaudois. Mais, tant va la cruche à l'eau...

Car, dès la reprise, on sent les locaux animés d'un moral du tonnerre. Les fruits mûrissent et tombent, car Giroud III, à l'affût, trompe habilement Friedly d'une magnifique reprise. La supériorité locale se manifeste toujours d'avantage, mais le résultat ne change pas. Soudain, voici qu'à la 63me minute Giroud I pousse une pointe, puis soudain transmet magnifiquement à Pellaud et, d'un joli tir, celui-ci marque. Martigny, se sentant assuré par ses arrières, attaque à outrance et, à la 67me minute, Mauron - admirablement lancé - porte à 4 le score. Puis, peu après, Giroud III, sur cafouillage, marque le dernier but archi mérité.

Payerne, il faut le dire, s'est présenté avec 3 remplaçants, pour Dieffenbacher, Musy (suspendus) et Kohler (blessé). Quant au Martigny Sports, il déplorait l'absence de Demierre, assez bien remplacé par Rimet. Donc, match assez facile pour les locaux, mais dur et angoissant tout de même.

Englobons dans un même éloge les vingt-deux acteurs, qui - malgré la virilité de rigueur dans un sport comme le football - ont su faire preuve de courage et d'abnégation, ce qui a plu au public local, pourtant si friand.

Sportifs, préparez-vous. Car le 3 avril Carouge sera des nôtres... Serrons-nous les pouces. L.

Quand le vent tourne !

Sierre - USBB 6-3

(mi-temps 1-2)

Stade de Condémines, terrain en excellent état, temps beau, vent assez fort, 600 spectateurs.

Sierre : Rouvinet ; Camporini, Roduit ; Berclaz, Beysard, Pannatier; Arnold, Giletti, Thalmann, Balma, Cina.

USBB : Burri ; Muhlemann, Heitz ; Hugli, Schlenz, Del Prette ; Kammermann, Hoesli, Friedrich, Paratt, Racheter.

Arbitre : M. Bulliard, Broc.

Jouant contre le vent, Sierre prit un bon départ et ouvrit le score par Cina sur passe de Thalmann à la 4e minute. Mais, quoique nettement dominés territorialement, les Biennois, aidés par le vent, parvinrent à égaliser sur un long tir de Muhlemann qui surprit Rouvinet trop avancé (16e) et même à prendre l'avantage à la suite d'un coup franc tiré par Del Prette depuis le milieu du terrain et que Friedrich reprit consécutivement à un loupé de Roduit (22e). Mais le fait que Sierre ait obtenu 8 corners à 0 en première mi-temps indiquait bien que les choses changeraient après le repos.

En effet, à la 47e minute, Thalmann tirait en force au but, Burri relâcha la balle et Balma remettait les deux équipes à égalité. Une minute plus tard, Muhlemann commettait une faute de la main à l'intérieur du rectangle des 16 m. et Balma transformait impeccablement le pénalty en prenant le gardien des visiteurs à contre-pied. En portant le score à 4-2 à la 64e minute, Balma réussissait un joli hat-trick et donnait le moral nécessaire à son équipe pour venger l'affront subi dimanche dernier à Soleure. A la 73e minute Arnold était bousculé dans le rectangle fatidique à la suite d'une mêlée consécutive à un tir sur la latte de Cina ; Giletti marqua ainsi le 5e but sierrois sur pénalty. Une minute après Thalmann (en position d'off-side) inscrivait le No 6 en lobant la balle par dessus le gardien. Mais ce n'était pas encore tout puisqu'à la 76e minute, Roduit commettait à son tour une faute majeure qui permit à Paratt de battre Rouvinet sur pénalty. Il y eut encore un 4e pénalty à la 86e minute, mais Burri dévia en corner le tir de Cina.

Sierre domina donc le débat de bout en bout face à la lanterne rouge du classement, position qui n'a étonné personne au vu de la faible prestation de l'équipe biennoise. P. M.

Rarogne - Vernayaz 6-0

A Rarogne, pillule sévère pour les visiteurs. Plus sévère qu'on ne s'y attendait sur les bords du Trient, car en ce lieu les pronostics étaient plus que pessimistes. L'équipe de Vernayaz éprouve quelque peine à démarrer, alors que son adversaire du Haut, après la saison de hockey, se trouve toujours en excellente forme, De plus, le gardien Moret, qui eut évité très probablement un score aussi catastrophique en arrêtant tout au moins les deux premiers buts, assistait à la rencontre depuis la touche, sanction attribuée après l'algarade du tournoi amical de Fully. (Voilà un sérieux encouragement à participer aux tournois !) Les visiteurs étaient également amputés de leur défense traditionnelle et de ce fait très vulnérables. Pourtant, ils tinrent bien jusqu'à la mi-temps où le score se situait encore à 1-0. L'avalanche se décrocha donc dans la seconde période et ils ne purent l'enrayer ni rendre les coups reçus, car les avants trouvèrent devant eux une équipe homogène et bien entraînée. En sorte que les Haut-Valaisans remportent une victoire attendue et méritée, qui compte, il faut le rappeler, pour le premier tour. En effet, cette rencontre n'a pu se disputer en automne, Rarogne participant à la Coupe suisse. Ceci est bien malheureux pour Vernayaz qui se trouvait dans une meilleure forme sur la fin du premier tour. Pourtant les joueurs de cette équipe ne déméritèrent pas. Leur défaite, cela a déjà été dit, est due surtout au manque d'entraînement indépendant de leur volonté et découlant du bouleversement de leur terrain en vue de son agrandissement et aussi du fait qu'ils étaient privés de plusieurs titulaires. Pour la suite du championnat il leur faudra donc fournir un gros effort — les matches se joueront à Evionnaz — et prévoir encore quelques déchets de points... sans trop aspirer à la première ligue. Attendons, pour envisager un tel honneur, de posséder un terrain digne de ce nom. Jag

ATHLÉTISME

Nouveau record du monde du lancement du poids

L'Américain Bill Nieder a battu le record du monde du lancement du poids, avec un jet de 19 m. 45 au cours d'une réunion universitaire à Stanford (Californie).

Le record officiel appartient à Parry O'Brien, avec 19 m. 30, mais un autre de ses compatriotes, Dallas Long avait réussi le 5 mars dernier un jet de 19.38 m., actuellement en instance d'homologation.

SKI

Bonne tenue des frères Pitteloud au 14e derby international du Gornergrat

Le 14e Derby international du Gornergrat s'est déroulé en présence d'une pléiade de futurs champions dans des conditions idéales. Les frères Pitteloud des Agettes s'y sont fort honorablement comportés. Si la descente ne leur fut guère propice (Régis termina 22e, tandis qu'Alby était contraint à l'abandon), le slalom leur permit de se mettre en évidence, Alby terminant 5e et Régis 7e alors que l'Allemand Ludwig Leitner (4e au slalom à Squaw Valley) était disqualifié. Au combiné Régis s'octroyait la 9e place. A l'occasion de la descente du Gornergrat, Alby s'est classé premier chez les juniors et Régis était 3e chez les seniors I.

Nous osons espérer que ces deux sympathiques coureurs continueront la saison prochaine à progresser de la sorte et s'imposeront sur le plan national en se maintenant aussi bien sur le plan international.

Lilo Michel a gagné à Holmenkollen

Lilo Michel a gagné le slalom des courses internationales de Holmenkollen. Ce succès suisse en pays nordique confirme la valeur de notre ski après les deux médailles d'or de Squaw Valley.

Championnats suisses OJ Fernande Bochatay 3e

Les championnats suisses OJ se sont déroulés à Wengen.

Chez les garçons, nos meilleurs éléments ont été H. Bumann, de Saas-Fee et P. Franzen de Zermatt qui se classent respectivement 12e et 13e.

Chez les filles, par contre, nous saluons avec joie la magnifique troisième place de Fernande Bochatay, des Marécottes, appuyée par la sixième place de sa camarade de club F. Guex et par la 8e de J. Bestenheider de Montana.

Nos vives félicitations.

Principaux résultats

Garçons : 1. A.-P. Trachsel, Frutigen, 1'47"2 ; 2. T. Maurer, Davos 1'48"6 ; 3. P. Schlunegger, Wengen 1'49" ; 4. A. Huber, Les Mosses ; 5. O. Gertsch, Wengen ; puis 12. H. Bumann, Saas Fee ; 13. P. Franzen, Zermatt ; 19. Ed. Décaillet, Les Marécottes ; 29. B. Grand, Martigny ; 31. J.-F. Délez, Marécottes ; 35. Ed. Burlet, Sion.

V. Perren de Zermatt fut disqualifié pour avoir manqué une porte.

Filles : 1. E. Hildebrand, Brunig 1'39"6 ; 2. M. Blume, La Chaux-de-Fonds, 1'40" ; 3. F. Bochatay, Lse Marécottes, 1'40"7 ; 6. F. Guex, Marécottes 1'45"7 ; 8. J. Bestenheider, Montana 1'46"9 ; 21. A. Coquoz, Champéry.

A M. Devanthéry la Coupe de la Brentaz

O. J. : 1. J.-Cl. Renggli, Brentaz ; 2. A. Albasini, Brentaz ; 3. M. Rauch, Brentaz.

Dames : 1. M. Glettig, Montana ; 2. A. Rauch, Montana ; 3. C. Siggen.

Seniors II : 1. Cl. Rudaz, Brentaz ; 2. Ch. Bonvin, Brentaz.

Juniors : 1. M. Devanthéry, Brentaz ; 2. N. Sierro, Hérémence ; 3. Cl. Dayer, Hérémence ; 4. M. Veuthey, Saxon ; 5. A. Zufferey, Brentaz.

Seniors I : 1. M. Nanchen, Icogne ; 2. V. Zufferey, Brentaz ; 3. Cl. Balet, Savièse ; 4. J.-Cl. Balet, Sion ; 5. J.-M. Revaz, Sion

Maxi Devanthéry, en effectuant ce slalom géant en 1'19"2, a réalisé le meilleur temps et gagné la Coupe.

R. Mayoraz gagne le 4e derby de la Dent d'Hérens

Le ski-club d'Evolène a organisé son 4e Derby de la Dent d'Hérens sous forme de slalom géant. Roger Mayoraz de Nendaz gagna de justesse devant Cl. Moix, La Maya, et remporte définitivement le challenge du meilleur temps seniors I.

OJ : 1. Chevrier R., Evolène ; 2. B. Mayor-Maya ; 4. Maistre B., Evolène.

Juniors I : 1. Mariéthoz J., Nendaz ; 2. Michelet J., Nendaz ; 3. Pralong H., Hérémence.

Seniors I : 1. Mayoraz R., Nendaz ; 2. Moix Cl., La Maya ; 3. Gaudin J., Evolène.

Seniors II : 1. Chevrier R., Evolène ; 2. Voide E., Maya.

Théâtre de Sion

Pour terminer la saison théâtrale le Grenier de Toulouse présentera, jeudi 24 crt. à 20 h. 30, au Théâtre, deux pièces d'auteurs espagnols. Voilà qui apporte du changement.

Lorsqu'on vous dira qu'il s'agit de Cervantes et de F. Garcia Lorca, nous pensons que votre désir d'assister à ce spectacle sera suffisamment grand pour vous inciter à retenir de suite vos places.

Il débutera par « La Savetière prodigieuse », 2 actes de F. Garcia Lorca, dans une traduction et adaptation de Mathilde Pomies et une mise en scène de Simone Turck.

Puis ce sera « Le Retable des Merveilles » de Cervantes, texte français de Dominique Aubier et mise en scène de Maurice Sarrazin.

Lors du dernier passage du Grenier de Toulouse, certaines personnes s'étaient laissées influencer par un article désobligeant paru dans un journal d'un autre canton. Aux dires de leurs connaissances, ces personnes auraient par la suite regretté d'avoir manqué ce spectacle. Qu'elles prennent donc leurs dispositions pour être présentes à celui-ci.

D'après les articles de presse de ces derniers temps, nous pouvons affirmer que cette troupe est plus en forme que jamais. C'est pourquoi nous sommes persuadés que le public passera une très agréable soirée.

Location : bazar Revaz & Cie, rue de Lausanne, tél. (027) 2 15 50.

Plainte de Serigny contre Guy Mollet

M. Alain de Sérigny, directeur de « L'Echol d'Alger », actuellement détenu pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, a déposé, samedi, une plainte en diffamation contre M. Guy Mollet.

Dimanche dernier, au cours d'une réunion publique, M. Mollet avait affirmé que M. de Sérigny avait envoyé en Amérique du Sud des capitaux représentant plusieurs milliards d'anciens francs. Le directeur de « L'Echo d'Alger » lui avait demandé de rectifier cette déclaration, ce que, selon les défenseurs de M. de Sérigny, il n'a pas fait.

Vente à tempérament

(Suite de la première page)

teur est tenu d'effectuer au plus tard au moment de la livraison un versement initial minimum du quart du prix au comptant et d'acquitter le solde dans un délai de deux ans et demi à compter de ce moment. Toutefois, le Conseil fédéral se réserve le droit de modifier par voie d'ordonnance suivant la nature de l'objet, le montant minimum du versement initial (le réduire jusqu'à 15 % ou l'élever jusqu'à 35 % du prix de vente au comptant). Une disposition spéciale concerne les prêts que l'acheteur peut contracter auprès de tiers en vue de s'acquitter à l'égard du vendeur. Le projet comporte plusieurs améliorations dans le domaine du contrat de vente avec paiements préalables. Enfin, en ce qui concerne le pacte de réserve de propriété, le projet de loi, mesure utile, stipule qu'il doit être inscrit dans un registre public tenu par l'Office des poursuites au plus tard dans le mois suivant la remise de la chose, faute de quoi un tel pacte est nul.

Telles sont les lignes directrices de ce projet de loi. Economistes et personnes des milieux les plus divers que leur profession met en contact direct avec ces problèmes (directions d'entreprises, chefs du personnel, conseillers sociaux, avocats, pasteurs et prêtres, etc.) s'accordent à dire qu'il faut trouver une solution plus conforme à la loi.

La « prospérité blanche » ne doit pas être une malédiction

Derrière les coulisses du surplus de lait

Nos paysans amènent actuellement beaucoup trop de lait aux centres de ramassage et aux fromageries ; cette prospérité ne peut être « digérée » que lentement ; l'automne dernier, long et doux, était une véritable invitation à entretenir beaucoup de bétail.

Parmi les phénomènes les plus étonnants de notre vie économique, il faut citer le surplus de lait, que l'on pourrait considérer comme un « état de crise positif » et qui réapparaît presque avec la régularité d'une montre suisse. Les problèmes liés à ce phénomène intéressent le peuple presque tout entier, aussi bien les producteurs, nos paysans, que les consommateurs, car le lait n'est pas seulement un aliment, mais aussi un facteur économique vital pour notre pays : c'est une de nos rares matières premières. C'est pourquoi il est intéressant de sonder les raisons de ce surplus de lait, et d'en étudier les conséquences. Chacun doit mettre du sien pour que la « prospérité blanche » ne se transforme pas en malédiction, comme c'est le cas dans d'autres pays, comme certaines nations américaines où d'immenses quantités de biens de production en surplus, café ou blé, sont soit brûlés, soit jetés à la mer.

Notre surplus de lait temporaire a ses raisons toutes spéciales, ses caractéristiques, ses lois. Donnons la parole aux instances agricoles compétentes en la matière :

Théorie et pratique

« On a ouvent tendance à rendre le paysan entièrement responsable de la production trop grande de lait ; beaucoup de critiques de l'agriculture suisse croient aussi qu'il suffirait d'« éduquer » le paysan au point de vue du prix, c'est-à-dire que l'on pourrait obliger l'agriculteur à produire moins de lait en abaissant le prix de base du lait. C'est une recette qui a bonne mine en théorie d'économie publique, mais la pratique nous montre un tableau tout différent. Il est incontestable qu'un prix plus élevé représente pour le paysan un encouragement plus grand à « verser » plus de lait que dans le cas d'un prix plus bas. Pourtant il y a à ce sujet une autre théorie, appelée la réaction inverse du producteur à la conjoncture. Elle veut dire que les agriculteurs auraient tendance à livrer d'autant plus de lait que le prix en est plus bas, tendant par là à compenser par la quantité le manque à gagner amneé par la baisse du prix, et cela sans tenir compte des frais de production. Il s'agit là d'une observation que l'on a pu faire à plusieurs reprises lors de baisses de prix passées, et la raison profonde en est tout à fait compréhensible. Le revenu de la plupart des établissements agricoles est basé sur l'argent du lait, d'autant plus que le lait est la seule source d'argent liquide à couler durant l'année entière.

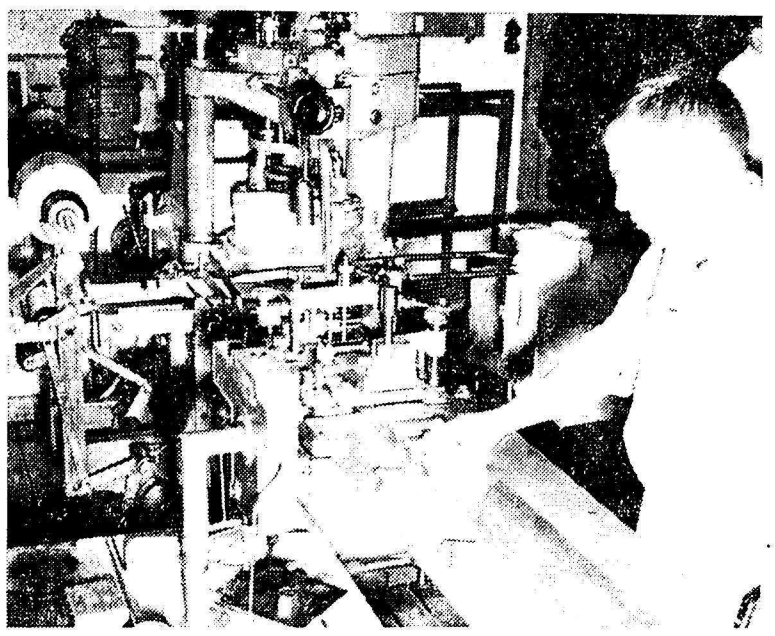

Les jours particulièrement « fastes » en lait voient jusqu'à 170 000 litres de lait transformés, à Uster, en caséine et en poudre de lait maigre ; ici la caséine est préparée pour l'exportation.

L'inconvénient du progrès

Les véritables inconvénients du surplus de lait doivent être cherchés dans les progrès faits au cours de ces dernières années par l'élevage du bétail, son entretien, son fourrage, et l'assainissement dont il a été l'objet récemment. Il est évident que tous les efforts entrepris en vue de favoriser l'agriculture et l'élevage tendent vers une augmentation de la production ; un élevage de haut rendement signifie davantage de lait, des bêtes plus saines signifient plus de lait, un meilleur fourrage signifie davantage de lait, etc. Et si l'on prêche le progrès au paysan, il ne faut pas s'étonner si celui-ci porte ses fruits.

Par ailleurs, il faut également chercher des raisons dans la vente. La part que les consommateurs ont faite au lait et aux produits laitiers a relativement baissé ces dernières années. Cela dérive de la conjoncture, de l'amélioration du standard de vie et n'est pas un phénomène nouveau : on l'appelle la loi d'Engel, et ni toute la propagande, ni toutes les recherches pour améliorer la qualité n'y changeront rien.

Mais même dans l'agriculture, la part indigène diminue, et ceci pour des raisons évidentes : il y a de moins en moins de main-d'œuvre, et ceux qui restent boivent moins de lait ; de plus, de nombreux paysans se rendent plus ou moins « coupables », donnant aux veaux des fourrages synthétiques plutôt que du lait entier ; et tous ces facteurs contribuent à faire augmenter le fleuve de lait livré dans les centrales suisses de ramassage ». C'est ainsi que s'exprime M. Rolf Haeberli, chef du service d'information agricole de Berne.

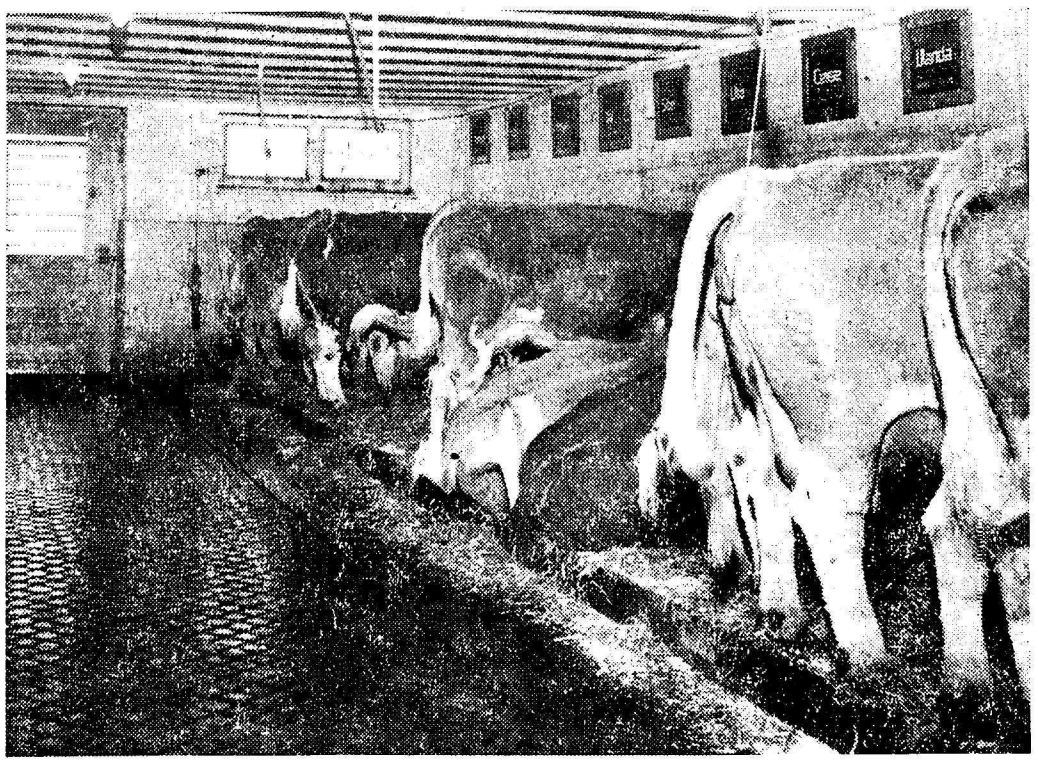

L'assainissement des étables et la diminution, en conséquence, de la tuberculose bovine et des autres maladies d'écurie, est une des raisons principales du surplus du lait : les inconvénients du progrès. Pourtant une telle étable n'est-elle pas un but merveilleux à atteindre ?

Les stratèges du lait au travail

Nous avons pu nous rendre compte des problèmes et des tâches qui apparaissent lorsque la production de lait augmente tout à coup, comme c'est le cas actuellement, dans une des plus grandes organisations de notre pays : l'Union des coopératives laitières de Suisse orientale à Winterthour ; c'est un des endroits où se rejoignent les « fils » d'une des plus importantes régions de production et ceux d'une des plus grandes régions de consommation.

Le bureau des *gérants du lait* peut être comparé à un état-major général : sans être effectivement « sous le feu de l'ennemi », c'est-à-dire en contact direct avec le lait, le gérant du lait organise le ravitaillement des grands centres de consommation, surveille et dirige la production et régularise les surplus en les dirigeant vers l'industrie de transformation. Son « outil » est le téléphone, avec lequel il exécute toutes ses mesures d'organisation, et cela au rythme de 40 à 80 conversations téléphoniques par jour. Les principales difficultés sont causées par les oscillations dans la consommation du lait des grandes localités, oscillations qui peuvent être très importantes de jour en jour ; de nouvelles méthodes d'alimentation, des habitudes modernes et surtout le nouveau rythme de vie amené par la semaine de cinq jours en sont les causes principales : le week-end peut représenter dans la seule ville de Zurich une baisse de la consommation de 75 000 à 95 000 litres !

Une arme efficace contre le surplus de lait est la tendance moderne aux boissons dites « de mixer » ; des pavillons de lait hygiéniques apparaissent partout, comme ce bar ambulant que l'on peut voir lors de manifestations sportives et dans les stations de montagne.

Nous avons comparé le bureau des gérants du lait à un état-major général et nous pourrons ainsi voir les « troupes actives »engagées dans la lutte contre le surplus de lait dans la section de *l'utilisation des surplus de lait.* Parmi ces « troupes », signalons les grandes fromageries et fabriques de produits laitiers, mais surtout les centres officiels de la transformation du lait, comme il y en a à Lucens, Luaasne, Genève et Uster ; ce sont des organisations de « légitime défense » qui sont de véritables baromètres de notre économie laitière. Si la production dépasse la consommation normale, ces centres travaillent à pleine vapeur, car ils doivent prendre en charge, en un temps très court, tout le lait qui n'a pas été consommé ; ces surplus, souvent énormes (à Uster seulement ils peuvent atteindre 25 millions de litres par année) sont en général transformés en caséine et en poudre de petit lait qui sont ensuite exportés. Nos clients principaux pour la caséine sont l'Allemagne, l'Angleterre et l'Espagne qui l'utilisent dans la fabrication d'objets en corne synthétique, comme des boutons, etc. Malheureusement, la concurrence étrangère nous empêche d'exporter la poudre de lait entier et le lait condensé.

Diminuer la production ou augmenter la consommation ?

Malgré que le surplus de lait soit un phénomène presque régulier, on se pose souvent la question, aussi bien dans le peuple que dans le cadre des organisations compétentes, des moyens à utiliser pour en venir à bout et pour obtenir un équilibre entre la production et la livraison. Les discussions opposent deux points de vue fondamentaux : les uns voient la solution dans une diminution systématique de la production, comme par exemple un gérant du lait auquel nous avons pasé la question : « Le surplus de lait qui réapparaît régulièrement ne peut être enrayé que par un abaissement du prix de production du lait et par une amélioration simultanée du prix d'achat pour la culture de la terre (froment, fruits, etc.) ». L'administrateur des laiteries réunies de Zurich ne voit, en revanche, pas d'issue au problème : « La production est un phénomène naturel et de vouloir l'enrayer par des moyens artificiels aurait des résultats problématiques ». Et le directeur de l'Union des coopératives laitières de Suisse orientale considère le surplus du lait comme une bénédiction qu'il faut empêcher de devenir une malédiction en augmentant la consommation indigène et en cherchant de nouvelles possibilités d'exportation. Le chef de propagande de la même union est un expert dans le développement de la consommation indigène qui s'occupe depuis de sannées de la question de nouvelles possibilités d'utilisation pour notre « prospérité blanche » : « La consommation doit être modernisée en élevant le lait au rang de boisson moderne ; de grands progrès ont été faits avec les

Suite en page 4

(Suite de la page 3)

boissons dites de « mixer », c'est à-dire des boissons de lait additionnées de jus de fruits. Mais il reste encore beaucoup de travail à faire, surtout dans l'industrie hôtelière. D'ailleurs, si chaque Suisse buvait chaque jour un verre de lait de plus, que ce soit « natre » ou avec l'adjonction de pulpe de fruits, le surplus de lait serait supprimé une fois pour toutes ». Gd.

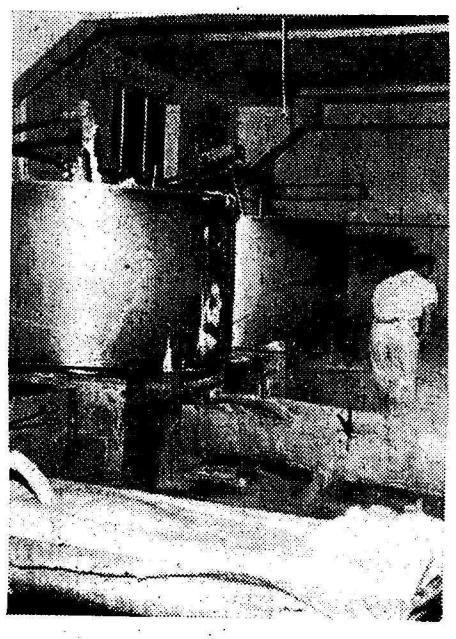

Le surplusde lait demande la transformation en beurre ; dans nos villes les plaques de beurre sont faites en série.

LE PROGRAMME DE SOTTENS

Mardi 22 mars

7 00 Radio-Lausanne vous dit bonjour — 7 15 Informations — 7 20 Premiers propos — 11 00 Orchestre Radiosa — 11 15 Causerie : Dagli amici del Sud — 11 30 Radio-Orchestre : Musique ancienne — 12 00 Disques — 12 15 La discothèqeu du curieux — 12 30 La joie de chanter — 12 45 Informations — 12 55 Intermezzo — 13 00 Mardi les gars — 13 10 Disques pour demain — 13 35 Le disque de concert — 16 00 Le thé en musique — 16 30 Le point de vue d'Hélène Parmelin sur Picasso — 16 40 Sébastien Benda, pianiste : Sonate en fa mineur, op. 5 (Johannes Brahms) — 17 20 Trio à cordes, No 2 (Conrad Beck) — 17 45 Cinémagazine — 18 15 Le micro dans la vie — 19 00 Ce jour en Suisse — 19 15 Informations — 19 25 Le miroir du monde — 19 50 Refrains en balade — 20 05 Le Forum de Radio-Lausanne — 20 25 Avec ou sans paroles — 20 35 Soirée théâtrale : La mariée est trop belle, comédie en 3 actes, de Michel Duran — 22 10 Vient de paraître — 22 30 Informations — 22 35 Le courrier du cœur — 22 45 L'Epopée des civilisations (prochaine diffusion : mardi 5 avril, à la même heure).

Mercredi 23 mars

7 00 Réveil en fanfare — 7 15 Informations — Musique récréative matinale — 8 00 L'Université radiophonique internationale — 9 05 Concerto en fa mineur (Jean-Sébastien Bach) — 9 15 Emission radioscolaire : La circulation — 9 45 Sonate en sol mineur (Giuseppe Tartini) et Concerto en ré majeur (Giovanni Pergolèse) — 10 10 Reprise de l'émission radioscolaire — 10 40 Orchestre : Le boléro (Maurice Ravel) — 11 00 La fille de Madame Angot (Ch. Lecocq) — 11 25 Piano : L'éloge de la danse (J. Françaix) — 11 35 Refrains et chansons modernes — 12 00 Au carillon de midi — 12 30 Le rail, la route, les ailes — 12 45 Informations — 12 55 D'une gravure à l'autre — 13 40 Le pianiste Frank Glazer : Chacone en sol (Haendel) et Variations sur un thème de Paganini (Brahms) — 16 00 Vingt ans après, d'Alexandre Dumas (proch. émission : vendredi 25 mars, à la même heure) — 16 20 Concerto en mi bémol (Mozart) et Ländler, par Wanda Landowska, pianiste — 16 40 Les chansons du Festival de San Remo 1960 (proch. émission : mercredi 6 avril, à la même heure) — 17 00 L'heure des enfants, avec oncle Henri — 18 00 Le guignol, satire musicale pour basse et accompagnement de piano (Modeste Moussorgsky) — 18 15 Nouvelles du monde chrétien — 18 30 Juke-Box Informations — 19 00 Micro-partout — 19 15 Informations — 19 25 Le miroir du monde — 19 45 Plein accord — 20 00 Questionnez, on vous répondra — 20 20 Qu'allons-nous écouter ce soir — 20 30 Concert symphonique — 22 30 Informations — 22 35 Le miroir du monde — 23 00 Le marchand de sable — 23 12 Musique patriotique.

Papeterie - Librairie Pfefferlé
Sommet rue du Rhône SION
Fourniture générale pour le DESSIN TECHNIQUE et la PEINTURE

Propos sportifs

Miracle ?

Telle est la question que l'on peut se poser, en face des performances exceptionnelles du football hongrois, si l'on songe comment ce peuple déchiré par la répression soviétique à la suite de sa Révolution, se trouve maintenant au premier plan du football mondial. En 1954, la Hongrie possédait une équipe formidable et le titre mondial ne lui a échappé que de justesse.

Mais à l'avènement de la Révolution en 1956, cette équipe formidable fut dissoute sur le champ. Ce n'est que trois ans plus tard que les footballeurs hongrois reprirent leur place parmi les grands du football mondial. Devant une telle résurrection, vu le peu de temps écoulé, des questions se posent instinctivement à nous. Surtout si l'on sait que la Suisse, depuis plus d'un siècle, n'a vécu aucune guerre, aucune révolution et surtout pas une répression ennemie, et que notre démocratie saine et stable est appréciée par le monde entier. Préalablement, nous devons admettre que le football est pour ainsi dire autant que le théâtre « le pain quotidien » du peuple hongrois. Ainsi le football est une chose nationale en Hongrie.

Dans ce pays, les sports sont parfaitement organisés. Un office des sports tient en main tous les problèmes sportifs : le choix des jeunes cadres, leur éducation, leur emploi du temps, le développement des équipes. la coordination de leurs activités, etc. A la tête de cet office, nous voyons un ministère qui dirige toute une cohorte de fonctionnaires et d'instructeurs. La fonction de ces instructeurs est très importante. Toujours en route, ils assistent à d'importants matches de provinces et d'usines uniquement pour découvrir de jeunes talents et les placer, par la suite dans les grandes équipes des villes. Ils leur trouvent un emploi et des facilités de travail. Si l'un ou l'autre de ces espoirs sort vraiment du lot, il est transféré dans une grande équipe de la capitale. Ces très grands clubs forment l'équipe nationale et constituent un véritable réservoir de joueurs de grande classe. Ce fait représente un immense avantage. En effet, ces acteurs se connaissent et forment une grande famille où l'esprit d'équipe et la camaraderie règnent. Tout intérêt de club passe au second plan. Dirigeants et entraîneurs forment un bloc homogène qui travaille pour un seul but : former une équipe nationale redoutable. Les résultats sont là et nous prouvent que les Hongrois ont parfaitement réussi.

Pourquoi ne pourrions-nous pas suivre en Suisse ce système, plusieurs fois éprouvé par les Hongrois ? Ce n'est pourtant pas impossible de former un « onze » national digne de représenter notre pays. Mais regardons un peu ce que l'on a entrepris dans ce domaine, en Suisse.

Chez nous, d'après de prudentes estimations, on dépense plus d'un million de francs pour des transports et des primes aux joueurs. Il est à prévoir que ce système entraînera tôt ou tard une faillite totale, dans certains clubs. Pour éviter une telle débâcle, un comité de club prévoyant doit s'efforcer d'y introduire de jeunes éléments, même s'il doit envisager une période difficile ou même une éventuelle relégation.

Pour développer nos jeunes joueurs, on introduisit, en 1945, le championnat des réserves. Pendant ces quinze années, que nous a donc offert ce championnat ? Il fut certainement une plaisanterie fort onéreuse, même si elle a été financée par les clubs et le Sport-Toto. Celui qui a eu l'occasion d'assister à un tel match n'aura pas manqué d'être surpris de la manière dont se déroule la partie dans cette catégorie. Il est absurde d'espérer former des jeunes au cours de telles rencontres. Les parties se disputent généralement sans aucun enthousiasme et moins encore un tant soit peu de volonté ou de conviction. L'équipe ne lutte pas pour des points, car il n'existe ni ascension ni relégation. Si l'on prend en considération qu'au sein de ces équipes se trouvent des étrangers, des joueurs qui attendent un transfert, des juniors et des vétérans qui touchent encore des primes pour leurs maigres prestations, l'on est forcé d'admettre que ce genre de championnat n'a plus sa raison d'être en Suisse. Cette catégorie introduite en faveur des jeunes n'a pas atteint son but, même si l'idée est, pour quelques clubs, admissible, elle n'est pas moins une faillite totale pour la plupart des autres.

Le chemin d'un junior doit passer par la deuxième et la troisième ligue. Bien que les réserves présentent un jeu acceptable sur le plan technique, on constate le manque de volonté que l'on acquiert justement en deuxième ligue. Seul un climat rude, une lutte pour des points et un peu d'expérience parviennent à hisser un jeune joueur sur le tremplin qui lui permettra de passer en première garniture. Malheureusement le nombre de clubs de ligue nationale possédant une équipe en deuxième ligue diminue d'année en année. Cette équipe constitue la base de la première armature. Les responsables feraient bien, à mon avis, d'y attacher un plus grand intérêt. Naturellement les routiniers devront compléter leurs rangs. La jeunesse assimilée à la technique et à la routine formeraient une équipe où la volonté, la camaraderie et l'enthousiasme seraient à l'ordre du jour.

Pour former de bons joueurs de club et un « onze » national redoutable, il faut pouvoir compter sur des entraîneurs, des responsables et des dirigeants compétents. Avant tout ils doivent se tourner vers la jeunesse, compter avec elle. Un proverbe dit très justement : « Si tu as la jeunesse, tu as l'avenir ». Ces jeunes devraient être formés dans tous les domaines, afin de pouvoir être intégrés dans un grand club qui pourrait leur procurer ainsi un emploi. Naturellement il faudrait qu'ils puissent avoir des patrons objectifs et surtout compréhensifs, disposés à leur accorder des facilités de travail. Un entraînement de huit à dix heures le matin serait préférable, aussi bien l'hiver que l'été, aux « corvées » que représente un training après une longue journée de labeur . Ces jeunes devront alors être suivis de très près. Nombreux seront alors les camps d'entraînement qui permettront à ces athlètes de se rapprocher, de se mieux connaître, facteur principal pour notre pays où l'on parle des langues différentes, et où il s'avère toujours difficile d'établir une entente harmonieuse. Une équipe jeune, dynamique et bien entraînée s'impose à ces « vieux verrouilleurs » qui nous ont fait perdre tant de sympathie à l'étranger. Certes le système cher à M. Rappan n'est pas si mauvais, mais une brise de printemps régénératrice, un assouplissement ne lui ferait pas de mal et serait bien nécessaire.

Pour conclure, on peut dire que le problème de l'équipe nationale et de l'admission de plus de jeunes est compliqué, mais il ne doit pourtant pas être considéré comme le miracle que l'on voit dans l'équipe hongroise en ascendance. Pour le résoudre il faut prendre des résolutions au plus vite et agir en conséquence, au lieu d'épuiser temps et argent pour ces « pigeons du football » qui sont d'après notre Rappan « professionnels pour prendre, et amateurs pour donner ». O. Winter

La tuberculose à l'heure de vérité

par M. le Dr Gabriel Barras

III. La primo-infection tuberculeuse

La primo-infection est le résultat de la pénétration de bacilles de Koch dans un organisme jusqu'alors vierge de toute tuberculose. Au point d'inoculation apparait une lésion de l'organe en question, lésion appelée chancre d'inoculation qui s'accompagne bientôt d'une réaction des ganglions du voisinage (adénopathie). Ces deux éléments, chancre et adénopathie, constituent le complexe primaire. Etant donné que dans la très grande majorité des cas la contagion se fait par inhalation, c'est au niveau du poumon que se trouve généralement le complexe primaire tuberculeux. Dans le public on dit alors que tel enfant ou tel « individu » a « des glandes au poumon ».

Pour déceler si une personne a fait une primo-infection on se sert des réactions à la tuberculine qui est une substance contenue dans les bacilles de Koch et qu'on extrait au moyen de procédés spéciaux de laboratoire : on l'utilise soit sous forme de solution qu'on injecte dans la peau du sujet à examiner (réaction de Mantoux) soit sous forme d'une suspension qu'on fait pénétrer dans la peau par friction (Mérieux) soit en l'incorporant à de la pommade dont on enduit le revêtement cutané (Moro). Si l'on applique l'une ou l'autre de ces méthodes chez une personne qui n'a jamais été en contact avec le B. K. et qui n'a donc pas fait sa primo-infection, on ne constatera aucune modification de la peau : la réaction à la tuberculine de cet individu est dite alors « négative ». Au contraire, si la tuberculine est inoculée même en petite quantité, à un organisme déjà infecté auparavant par la tuberculose, il se formera au bout de 48 à 72 heures, à l'endroit où la tuberculine a été appliquée, une rougeur marquée et une légère induration : **on dit dans ce cas que la la réaction à la tuberculine, Mantoux, Mérieux ou Moro est positive.** En faisant régulièrement ces réactions à la tuberculine on peut souvent saisir le moment où la réaction, qui était auparavant négative, devient positive ; à ce moment-là on dit **qu'il y a virage de la tuberculino-réaction.** Il faut bien comprendre que **la réaction positive à la tuberculine indique simplement que des bacilles tuberculeux ont pénétré une fois dans l'organisme de la personne en question, mais elle ne veut pas dire que cette personne soit malade actuellement ;** c'est pourquoi, pour affirmer que tel individu ou tel enfant est tuberculeux, on ne peut se baser seulement sur la réaction à la tuberculine et il est nécessaire de procéder à un examen médical complet, comprenant un interrogatoire poussé, un examen général, le contrôle radiographique, des analyses de laboratoire, etc.

Le développement de la maladie dépend en effet non seulement de l'intrusion des bacilles dans l'organisme et des toxines qu'ils produisent, mais encore et dans une grande mesure, de l'état de l'organisme, de la riposte qu'il oppose à la contamination c'est-àdire de sa réaction. La quantité et la virulence des BK introduits dans l'organisme ont certes leur importance, car on sait que les personnes qui entrent étroitement et fréquemment (par exemple les enfants de tuberculeux ou de silico-tuberculeux) en contact avec des malades bacillaires sont beaucoup plus sujettes à tomber malades que les personnes exposées plus rarement à l'assaut des microbes. Mais c'est également de l'état de leur hôte et de la résistance qu'il leur oppose que dépend le sort des bacilles tuberculeux. Et nous pouvons dire qu'il y a trois périodes de la vie où la primo-infection est particulièrement dangereuse :

1. dans les trois premières années de la vie, car la primo-infection se complique fréquemment de miliaire ou de méningite tuberculeuse.
2. dans la période de la puberté.
3. chez les jeune adulte, qui fait souvent une tuberculose pulmonaire grave assez rapidement après la primo-infection tuberculeuse.

En Suisse, vers les années 1900, le 90 % des individus faisaient leur primo-infection avant leur vingtième année ; actuellement seulement le 40 % des jeunes gens de 20 ans ont une réaction positive, ce qui représente un très gros progrès ; cependant si les tuberculeux bacillaires continuent à se soigner à domicile, on continue à entretenir les sources d'infection par des traitements insuffisants de sorte qu'en définitive on augmente les risques d'infection des 60 % qui ont encore une réaction négative et qui peuvent ronc se contaminer. On peut ainsi se dire qu'à cause de la négligence de beaucoup de malades tuberculeux, les progrès réalisés ces 60 dernières années dans la lutte contre la tuberculose risquent bien d'être réduits à néant.

N'espère rien de l'homme s'il travaille pour sa propre vie.
A. de Saint-Exupéry.

LES SPECTACLES

Cinéma ETOILE - Martigny

Lundi 21 et mardi 22 : un grand film d'aventures passionnant, palpitant, qui vous coupera le souffle, réalisé en cinémascope et en couleurs, dans les immenses plaines du Texas qui ont été le décor de tant de grands westerns : *Le Desperado de la plaine.* Ce film, c'est l'histoire authentique d'un hors-la-loi, Cole Younger, qui en 1873 était le tireur le plus rapide du Texas. De Tombstone à Abilene, tout le monde le craignait.

Dès mercredi 23 : un film prodigieux ! Par l'ampleur de sa mise en scène, le luxe de ses décors, le nombre de ses figurants et artistes internationaux, c'est le plus grand film européen de 1959 : *La Tempête,* avec Silvana Mangano, Van Heflin, Geoffrey Horne, Viveca Lindfors, etc., et présenté en cinémascope et en technicolor. De la cour impériale aux steppes glacées de la Sibérie... les colonnes tzaristes contre les hordes cosaques rebelles. Jamais on n'a vu à l'écran batailles plus réalistes.

Un chef-d'œuvre cinématographique, à l'échelle de « Guerre et Paix » et « Les Dix Commandements ». (Prix habituel des places).

AU CORSO

Pour la première fois les deux monstres sacrés du cinéma italien, Anna Magnani et Giuletta Masina se trouvent face à face, dans le film de Renato Castellani : « L'enfer dans la ville », en cinémascope. Dans les artères des grandes villes, des femmes circulent ; des femmes de toutes conditions, des femmes libres. Elles disposent, quels que soient leur fortune, leur existence, leurs problèmes, du plus précieux des biens, la liberté. Comment pourraient-elles soupçonner que, derrière les murs de ce lugubre bâtiment qu'elles longent, d'autres femmes vivent un incessant enfer ? Qu'à travers les barreaux de cette prison, des bras se tendent dans un geste de désespoir et de malédiction ? C'est le problème déchirant des femmes maudites que pose ce film réalisé de main de maître et animé par les deux plus grandes actrices du cinéma mondial. Dès demain mardi à 20 h. 30 (dès 18 ans révolus).

Ce soir lundi : Ciné-club.

Notre service externe ne connaît pas d'heures de bureau.
HELVETIA INCENDIE SAINT GALL

Pensées

Ne refusons pas nos épreuves journalières ; mais ne soulevons pas le fardeau de demain.
Marie de la Providence.

* * *

Etre homme, c'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir un monde. *A. de Saint-Exupéry.*

†

Madame Joséphine THETAZ, à Praz de Fort ;
Madame et Monsieur Camille DROZ-THETAZ, à Praz de Fort ;
Monsieur et Madame Marcel THETAZ-BUEMI et leurs enfants Renée, Raymond, Willy, Jean-Marc, Eliane, Rita, Bernadette, à Praz de Fort ;
Madame et Monsieur Gratien BERARD-THETAZ et leurs enfants Aloïs, Gilbert, Robert, à Orsières ;
Madame et Monsieur Gratien SARRASIN-THETAZ et leur fils Olivier, à Praz de Fort ;
Monsieur François PELLOUCHOUD, à Ependes et ses enfants, aux Arlaches et Ardon ;
Les familles alliées THETAZ, TORNAY, JORDAN, PELLOUCHOUD,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Louis THÉTAZ

leur cher époux, papa, grand-papa, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 76me année, le 20 mars 1960.

L'ensevelissement aura lieu à Orsières le mercredi 23 mars 1960, à 10 heures 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Madame veuve Emile SCHÜRCH
et sa famille

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leurs messages et envois de fleurs ont pris part à leur grand deuil.

KAFA
et la douleur s'en va
en vente dans les pharmacies et drogueries

Migraines : Mélabon un calmant efficace et bien toléré

SD 8B

Propre...
et frais comme une rose!

Comme il se sent frais, plein d'allant et dynamique!... grâce au double morceau SUNLIGHT, un savon pur, que l'on aime du premier coup!

2 grands morceaux
1 pour la salle de bain
1 pour la cuisine
seulement 90 cts

le savon de toilette qui rafraîchit!

Senior

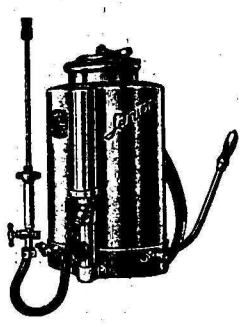

Le pulvérisateur le plus demandé

Contenance 15 l. Fr. 118,—
» 18 l. Fr. 120,—

Nouveau Senior « Flox 10 l. »
léger, pour la ménagère Fr. **95,–**

Dépositaire pour le Valais :

Delaloye & Joliat
SION

Le Café de la Gaîté, à Champtauroz (Vaud), cherche pour le 15 avril une bonne

sommelière

Gros passage, bon gain assuré.

Docteur
Michel CLOSUIT
spécialiste F. M. H.
médecine interne
MARTIGNY

de retour

Etablissement horticole
F. MAYE
Chamoson, tél. (027) 4 71 42

OFFRE:

ses belles pensées fleuries en colorie varié, pâquerettes, œillets. Plantons : Choux-fleurs en pots, repiqués et non repiqués, par grosse quantité disponible dès le 20 mars 1960.

Cinémas

ETOILE Martigny

Lundi 21 et mardi 22 :
Un « western » palpitant :
LE DESPERADO DE LA PLAINE
L'histoire authentique de Cole Younger, le tireur le plus rapide du Texas. En cinémascope et couleurs.
Dès mercredi 23 :
LA TEMPÊTE
Le plus grand film européen réalisé en 1959 :

CORSO Martigny

Ce soir : Ciné-Club.
Dès demain : Anna Magnani et Giulietta Masina dans :
L'ENFER DANS LA VILLE
(Dès 18 ans révolus).

6 16 22

N'OUBLIEZ PAS QUE CHACUNE DE NOS ANNONCES PEUT VOUS RENDRE SERVICE

Antirouille
Couleur de protection pour toitures

Gris-ardoise, rouge-tuile, à partir de Fr. 3,60 le kg. Minium de plomb - Gris métallique - Vernis bitumeux - Carbolinéums bruns et teintés.

R. GUALINO, couleurs, **MARTIGNY**
av. de la Gare, 24
Tél. (026) 6 11 45.

MACHINISTES
DE CHANTIERS

sont demandés pour chantiers de travaux publics et bâtiments à Genève. Entrée immédiate ou à convenir.

Téléphoner ou écrire à **Induni & Cie, 6-8, rue de l'Aubépine, Genève - Tél. (022) 26 12 35.**

Organisation complète de
TOMBOLA 100.000 LOTS
Veuthey fers SAXON
ARTICLES DE FETES
TEL. 62351

THÉÂTRE DE SION

Jeudi 24 mars 1960, à 20 heures 30
« Les Grenier de Toulouse » donnera

La Savetière prodigieuse
de F. Garcia Lorca et
Le retable des merveilles
de Cervantes
Un spectacle à ne point manquer
Location : Bazar Revaz & Cie, rue de Lausanne
Tél. (027) 2 15 50.
Prix des places : Fr. 3,30 à 7,70

PRIMAGAZ

La personne qui est entrée en possession d'un réchaud avec bonbonne, en mars 1959 à **Bossières s/Lutry**, est priée de bien vouloir téléphoner au
(021) 25 41 54
à Lausanne (heures des repas).

A vendre un lot de

LIVRES
policiers

à l'état de neuf. A choix à 0 fr. 50 pièce.
S'adresser au journal.

Confiez vos annonces à Publicitas

AVIS DE TIR

Des tirs au canon auront lieu comme il suit :

Mardi 22.3.60 0600—1930
Mercredi 23.3.60 0600—1400

Emplacement des pièces : Bois Noir/Epinassey (S. St-Maurice)

Région des buts : La Vierge - Pt. 2575 - Col du Jorat - Dent du Salantin - Sur Frête - Fontaine Froide - La Vierge.

Pour de plus amples informations et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Le Cdt de la Place d'armes de St-Maurice
Tél. 025 - 3 61 71

Favorisez les commerçants qui font de la publicité dans le Confédéré

Qui rapportera le chat?
Qui prendra les chiots?

Si le chat s'est perdu ou si l'on cherche à qui donner de jeunes chiens, il n'est pas besoin de se mettre en quatre.

Il suffit de faire une annonce

PUBLICITAS
s'en chargera

Feuilleton du «Confédéré»

Escale dans la Tempête

5 Roman d'Alix André

Lauréat de l'ACADÉMIE française

Daniel Cartier, pris de court, ne répondit pas aussitôt. Il découvrait à travers les accents contenus de la jeune fille un tel manque de ce calme, de cette mesure dont elle voulait donner l'apparence, et, en même temps, une si évidente intention de le pousser dans ses derniers retranchements qu'il se prit à trembler tout à coup et à craindre la défaillance qui le ferait céder à cette enfant obstinée et sacrifier, pour lui plaire, sa propre sauvegarde.

— Vous me comprenez mal, mademoiselle, reprit-il en exagérant une sérénité qu'il sentait lui échapper : mais vous savez trop vous-même ce qu'est notre usine pour persister longtemps dans votre erreur. Non, la garantie qui dépend de la machine n'a point de degrés différents, et nous sommes ici nombreux qui, auprès de votre père, travaillons à ce but de tout notre pouvoir et avec notre entière conscience, je vous en donne ma parole sans aucune fausse modestie. Mais, après qu'un appareil a été construit avec le maximum de soins, essayé comme vous avez pu me le voir faire tout à l'heure, dans les conditions les plus dures de puissance, de pression et de régime, et qu'il a quitté l'usine, c'est fini... les vies qui en dépendent ne nous intéressent plus parce que nous ne pouvons plus rien pour elles. Elles sont désormais fonction de l'entretien, des éléments, de la maîtrise et de la science du pilote ; et c'est à lui de les défendre... Mais pour vous ! Pour vous, nous devons être tout à la fois et par avance le ciel clément, le vent calme, le rouage exact et bien graissé, le pilote savant... la sauvegarde d'une vie précieuse...

Brusquement, le jeune homme se tut et une légère rougeur envahit son visage, comme s'il craignait, tout à coup, d'avoir laissé les mots dépasser sa pensée.

Geneviève avait tressailli. A brûle-pourpoint, elle demanda, son regard attaché à celui du pilote :

— Précieuse pour qui, monsieur Cartier ?

Daniel se baissa pour ramasser l'un de ses gants tombé à terre.

— Mais... pour votre père, mademoiselle.

— Ah !

Le mot s'entendit à peine, aussitôt dominé par un bruit de verre brisé. Un geste nerveux de Geneviève, quittant sa place, venait de renverser le vase de cristal dont l'eau se répandait maintenant sur le bureau, à travers les fleurs dispersées.

Très vivement, Cartier s'était avancé pour réparer l'accident. Il écarta les divers dossiers, débarrassa la table de travail de tout ce que l'inondation menaçait et qui fut transporté, avec soin, à l'extrême bord opposé. Puis, posant un genou à terre, il se mit à ramasser les débris les débris de cristal qui, devant lui, jonchaient le sol. A quelques pas en arrière, Geneviève, le regard sombre, le considérait.

Quand le dernier morceau du vase fut venu s'ajouter aux fragments de verre et aux fleurs, le jeune homme se releva.

— Voilà qui est réparé, dit-il.

Et avec une sorte de précipitation, comme s'il avait craint que la jeune fille reprît la discussion, pour lui si providentiellement interrompue, il ajouta :

— Vous n'avez plus besoin de moi, mademoiselle ?

Geneviève secoua négativement la tête. Une soudaine lassitude paraissait l'avoir gagnée, et il ne demeurait plus rien, dans son aspect, de l'ardeur qui l'animait un instant auparavant.

Sans attendre, le jeune homme s'inclina et gagna rapidement la porte du balcon — de toute évidence, il avait oublié que M. Morand l'attendait dans le bureau voisin. Durant les quelques secondes qu'il mit pour l'atteindre, le visage de Geneviève refléta une sorte de lutte ; puis, comme Daniel l'ouvrait déjà, la voix de la jeune fille retentit, sourde, mais assurée :

— Vous avez oublié au moins une personne, monsieur Cartier, que ma mort désespérerait.

Daniel Cartier se retourna, raidi soudain dans l'attitude militaire qu'il semblait, une fois pour toutes, avoir volontairement adoptée dans ses rapports avec Mlle Morand. Il demeura muet un instant, fixant au-delà de Geneviève, la carte du mur ; puis, ramenant vers la jeune fille un regard plus assuré et des forces nouvelles :

— Je n'avais oublié personne, mademoiselle, dit-il. Seulement, ma phrase n'était point terminée tout à l'heure, quand...

Et il désigna le vase brisé.

— Eh bien ! achevez donc maintenant, monsieur Cartier, je ne vous interromprai plus. Dites. J'ai peu d'amis véritables ; qui donc pleurerait ma mort ?

Daniel devint très pâle. Un instant, il parut hésiter, mais prononça enfin avec effort :

— Qui ?... Mais M. l'abbé Morand, votre oncle, mademoiselle.

Une sorte de sourire ironiquement triste traversa le visage de Geneviève, et ses deux mains pressèrent plus ardemment les dossiers empilés devant elle.

— Très bien, monsieur Cartier, dit-elle. C'était, bien entendu, à mon parrain que je pensais aussi.

Le jeune homme ne répondit point. De nouveau il se dirigea vers la porte. Rapidement, comme si le sol brûlait sous ses pas, il en franchit le seuil et descendit vers le terrain.

Quand elle l'eut perdu de vue, Geneviève abandonna sa place et vint jusqu'au centre du bureau où le grand fauteuil vert de M. Morand tendait ses bras d'acier. Avec, dans toute son attitude, un découragement profond, la jeune fille s'y laissa tomber.

Quelques instants dont elle n'eût pu évaluer la durée, elle demeura plongée dans ses douloureuses pensées. Et ce fut seulement le bruit de la porte glissant sur elle-même qui lui rappela son père et le lieu où elle se trouvait.

L'industriel, après avoir, d'un regard circulaire, fait le tour de la pièce, parut très étonné.

— Cartier n'est donc plus avec toi? questionna-t-il. Je croyais qu'il devait m'attendre.

— Il a probablement trouvé que vous étiez long à venir.

— Mais, mon petit, je lui avais demandé de passer à côté en se retirant, et je n'ai tardé que pour vous donner le temps nécessaire à vos explications. Si j'en juge d'après ton visage, elles ont été plutôt orageuses, n'est-ce pas ?

La sonnerie du téléphone, qui retentit au même moment, ôta à Geneviève l'embarras de répondre. Abandonnant son père à l'invisible auditeur, elle s'avança de nouveau jusqu'au balcon et, le front appuyé aux vitres, laissa ses yeux parcourir le terrain d'essai. Il était vide, maintenant. L'avion de Cartier avait été rentré.

— Une visite qui te fera plaisir, Geneviève !

La jeune fille tressaillit. Elle n'avait point écouté un seul mot de la conversation échangée. Revenant vers son père, elle demanda :

— Qui est-ce ?

— Maxime.

— D'où vous parlait-il ?

— Il était en bas, chez le concierge.

Geneviève releva la tête dans un mouvement de surprise.

— Depuis quand Maxime s'annonce-t-il à vous d'une aussi cérémonieuse façon ?

— Mais... c'est la première fois, mon enfant. Il me croyait, a-t-il dit, en conférence avec un journaliste et craignait de nous déranger... D'ailleurs, il nous expliquera cela lui-même, le voici.

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

LEYTRON

† Amédée Cleusix

C'est avec une douloureuse stupéfaction que nous apprenions vendredi matin la mort inattendue de notre vieil et fidèle ami Amédée Cleusix.

La disparition de cet homme de bien nous cause une profonde peine et afflige tous ceux qui connurent ce bon citoyen qui fut non seulement un père de famille exemplaire, mais aussi un terrien intelligent, fin observateur et dont le travail raisonné porta les meilleurs fruits.

Cet homme d'initiative et de savoir faire aurait pu jouer un rôle en vue dans sa commune. Mais, tel le sage, repoussant toute ambition politique ou autres, il resta simplement dans le rang où ses avis pondérés, pétris de bon sens, toujours équitables assuraient la bonne harmonie entre les citoyens ou les membres des nombreuses sociétés dont l'époque est si abondamment dotée. Compréhensif et bienveillant envers chacun, le défunt laissera des regrets unanimes; sa mémoire sera respectée et honorée.

Ainsi se termine, trop tôt hélas ! une vie des mieux remplies, mais qui n'aura pas permis à cet homme méritant de profiter, dans la tiède ambiance d'une famille heureuse et unie, d'une retraite méritée.

Pour nous qui l'avons intimement connu, nous savons que nous perdons un ami de toujours, dont la fidélité fut constante et sans faille. Profondément, sincèrement, nous en éprouvons un immense chagrin.

Dans cet au-delà dont il est convenu de penser qu'on y trouve la paix, nous espérons qu'il lui sera permis de bénéficier d'une large part de félicité en retour de tout ce qu'il a donné de lui-même sur cette terre.

A sa compagne de toute une vie, qui l'entoura avec tant d'amour, à ses enfants Georges, André, René, ingénieur à Monthey, Fredy et Henri, tous formés à la belle école de leur regretté père, nous exprimons, au nom de tous les amis de leur cher disparu, notre sympathie douloureuse et émue.

H. D.

SALVAN

Avec la fanfare municipale

Samedi soir 19 mars, la fanfare municipale de Salvan nous conviait à sa soirée annuelle. Les années passent et cette vaillante société s'affirme de plus en plus. M. Jean Monod, son dévoué et compétent directeur, n'est pas étranger à ce succès : il le prouva une fois encore samedi soir.

Un programme éclectique contenta les plus difficiles. Dès le lever du rideau les accents brillants de la « Marche Florentine » laissent bien augurer de la suite du concert. L'« Ouverture Joyeuse » est enlevée avec panache et déjà retentit la mélodie d'une valse viennoise, où les musiciens de Salvan sont toujours à leur aise. Le charme sauvage des danses slaves est bien évoqué dans « Mariska » et les sonorités descriptives de la tempête qui rugit au sommet de la montagne dans la « Marche du Cervin » de Daetwyler terminent la première partie.

Après un alerte pas redoublé, nous entendons la marche triomphale « Samson et Dalila » de Saint-Saens, poème d'amour plein de lyrisme, auquel vont nos préférences. Quelques airs modernes et bien rythmés mettent un point final à ce concert des plus réussis. En effet, si les musiciens ont encore certaines hésitations dans les traits de virtuosités, ils se rachètent pleinement par leur finesse dans l'exécution. Point de mécanisme chez eux, ils sentent ce qu'ils jouent et le rendent avec légèreté ou puissance, attentifs à la direction expressive et nuancée de M. Monod. Remarquons en passant que de tels efforts, les fruits des répétitions de tout un hiver, mériteraient mieux qu'une salle vétuste à l'acoustique déplorable. Nous espérons ici qu'une solution à ce problème interviendra dans le plus bref délai.

En fin de soirée, les fantaisies des six « Gais Montagnards » de Lausanne amusèrent toute la salle. Dans son discours, le Président de la Fanfare municipale, M. le professeur Joseph Gross, rappela avec chaleur les faits saillants des quinze ans d'histoire de sa jeune société et remercia les membres d'honneur, le conseil communal et tous les sympathisants dont le généreux appui a contribué au développement rapide de la fanfare. Au cours de la réception amicale qui suivit au local des répétitions, M. le révérend curé Putallaz ainsi que les délégués des sociétés voisines prirent la parole et ne cachèrent pas le plaisir que leur avait procuré le concert des fanfarons de Salvan.

Un spectateur.

Nouvelles brèves

• Honnêteté pas morte

Il y a quelque temps, une dame de Monthey perdait un bracelet de valeur. Elle eut la joie de le récupérer quelques jours après grâce à Mme René Seeholzer qui, l'ayant trouvé, se hâta de le remettre à sa propriétaire. Le geste de Mme Seeholzer est d'autant plus élégant qu'elle refusa absolument toute récompense.

• Les combats de reines

A Ayent samedi s'est déroulé le premier combat de reines de la saison devant plusieurs milliers de spectateurs. Les gagnantes de ces joutes sont qualifiées pour la finale cantonale qui se déroulera le jour de l'Ascension.

• A Chippis

M. Charles Zufferey, 21 ans, ouvrier aux usines AIAG, a été grièvement brûlé par du métal en fusion, il a été transporté à l'hôpital de Sierre avec de mauvaises brûlures au visage et aux épaules.

• Hop Visp !

Vendredi soir, au buffet de la gare de Viège, les autorités communales ont offert un grand banquet, suivi d'une soirée, au H.-C. Viège, pour leur ascension en ligue nationale A.

• Monuments historiques

Ont été au bénéfice de subventions spéciales durant l'année écoulée les monuments historiques suivants : château de Stockalper (3e étape), l'église paroissiale de Binn et les chapelles de Saas-Fee et de Loèche-Ville.

• Nouveaux chefs de chantier

Plusieurs Valaisans ont réussi au Technicum de Fribourg les examens en vue du certificat de chef de chantier : MM. Julien Monnet, de Chamoson, A. Turin de Collombey, Guy Zufferey de Chippis, Pierre Bourban de Nendaz, G. Clivaz de Randogne, Claude Métrailler de Salins, Gottfried Bumann de Saas, et Michel Bosi de Monthey.

Numéro du 21 mars

SECTION A. C. S. PLAINE DU RHONE

Pour la place d'aviation des Placettes et l'achat d'un Super-Cub

Le vendredi 18 mars, en l'étude de M. le notaire Bertholet, à Bex, a été fondé, sous l'initiative de l'Aéro-Club de Suisse, section Plaine du Rhône, une société coopérative d'exploitation, dénommée « Club d'aviation des Placettes ».

Cette société sera chargée de récolter des capitaux, sous forme de parts sociales, auprès des Communes, Offices de tourisme, sociétés de développement, industries et particuliers de la région Aigle - Bex - Monthey - Saint-Maurice et des stations touristiques environnantes de Leysin - Villars - Gryon - Champéry - Morgins, etc.

Ces capitaux seront utilisés pour l'achat d'un avion Super Cub des glaciers, d'un planeur, ainsi que pour l'aménagement de la place d'aviation des Placettes, afin de faciliter l'atterrissage aux touristes aériens, et faire de la propagande dans le monde des pilotes suisses et étrangers sur les avantages de notre belle région, tant au point de vue touristique, qu'au point de vue vol à voile.

Les membres fondateurs de cette société sont :

Président : M. Henri Buffat, chef de travaux, Vérossaz ; vice-président : Eric Mani, président de l'Aéro-Club de Suisse, section Plaine du Rhône, Monthey ; secrétaire-caissier : Mario Viscardi, garagiste, Bex ; membres : Arthur Wattenhofer, directeur, Gryon ; André Suter, représentant du Syndicat d'initiative et de développement, Bex ; André Manzini, entrepreneur, Aigle ; Paulus Chevalley, directeur, Bex ; contrôleurs des comptes : Rolf Borel, architecte, Bex ; Alfred Meili, industriel, Bex ; contrôleurs suppléants : Jean-Pierre Chappuis, ingénieur, Monthey ; Gabriel Stragiotti, industriel, Aigle, ainsi que Roland Jaquerod, ingénieur, Bex.

Nous souhaitons que cette nouvelle société réussisse dans son entreprise, pour le développement du tourisme de notre région.

SION

L'Université populaire valaisanne

organise, **dimanche le 3 avril,** une **promenade botanique** dans les environs de Sion, sous la conduite de M. le Professeur Meckert.

Rendez-vous ce dimanche 3 avril, à 13 heures 30, devant la Tour des Sorciers.

On peut se rendre en Italie avec un passeport périmé

Par échange de notes entre le Département fédéral de justice et police et l'Ambassade d'Italie à Berne, un accord a été conclu sur le passage de la frontière dans le mouvement des personnes entre la Suisse et l'Italie. Cet accord entre en vigueur le 25 mars 1960. Dès cette date, les ressortissants suisses et liechtensteinois peuvent se rendre en Italie sur présentation non seulement, comme jusqu'à présent, d'un passeport valable ou d'un passeport collectif, mais aussi d'un passeport périmé depuis 5 ans au plus, ou d'une carte d'identité valable, établie par une autorité cantonale ou communale. Les enfants de moins de 15 ans sont en outre autorisés à entrer en Italie à la faveur d'une pièce d'identité officielle quelconque, munie d'une photographie et attestant la nationalité suisse ou liechtensteinoise de l'enfant. S'ils figurent dans le passeport de leurs parents et voyageant avec eux, il n'est pas nécessaire qu'ils soient munis d'une pièce d'identité personnelle.

Vous m'en direz tant !

(Suite de la 1re page)

carcasse, et que vous hésitiez à parcourir des centaines d'ouvrages qui vous conduiraient à la plus haute élévation de pensée, je puis vous faire gagner du temps.

Mangez de la saucisse à rôtir et de la saucisse aux choux.

C'est plus efficace que les oraisons funèbres de Bossuet et les pensées de Pascal.

A. M.

EVIONNAZ

Assemblée extraordinaire de la fanfare

C'est ce dimanche 20 mars 1960 que les membres de la fanfare municipale « Echo du Jorat » se réunissent pour délibérer sur divers sujets, principalement pour décider de l'achat d'un drapeau.

Fondée le 13 novembre 1958, achat d'instruments le 19 mars 1959, cette société prend corps et il était indiqué d'envisager l'achat d'un drapeau.

Avec une participation assez satisfaisante, l'assemblée unanime décide cet achat. Le comité se réjouit de voir l'enthousiasme des membres, qui donne espoir en l'avenir. Avec entrain, le comité se met à l'œuvre pour l'exécution de la décision et sous peu notre emblème flottera dans nos murs à la grande joie de toute la population.

A cet effet je me permets de dire à tous un grand merci pour l'appui porté à la société jusqu'à présent, et, s'il s'en trouve encore de bien intentionnés envers nous, que notre compte de chèque IIc 6422 est toujours accessible, et d'avance un grand merci pour le drapeau.

G. J.

* * *

Erratum

C'est par erreur qu'un « N » a été imprimé come initiale du prénom du président du parti dans le compte-rendu de l'assemblée générale paru dans notre dernier numéro.

M. Jordan se prénomme en effet Vital. Il nous excusera bien volontiers, ainsi que nos lecteurs, de ce lapsus.

LES ELECTIONS BALOISES

Les radicaux gagneraient 4 sièges

Les élections au Conseil d'Etat et au Grand Conseil de Bâle, qui se sont déroulées du 16 au 20 mars, ont vu la participation de 60 % du corps électoral contre 67,2 % au cours de ces dernières élections au Grand Conseil de 1956, bien que les bureaux de vote aient été ouverts dès vendredi pour lutter parmi d'autres mesures, contre l'abstentionnisme.

Comme prévu, les sept conseillers d'Etat ont atteint la majorité requise, soit 19 680 voix, et ont ainsi été élus dans l'ordre suivant :

MM. A. Schaller, radical, 23 761 ; Edwin Zweifel, radical, 23 224 ; P. Zschokke, libéral, 23 075 ; Carl Peter, catholique, 21 947 ; Max Wullschleger, socialiste, 22 217 ; Ed. Wyss, socialiste, 21 964 ; Fr. Brechbühl, socialiste, 20 490.

Au Grand Conseil, la répartition provisoire des sièges serait la suivante :

Radicaux 25 (jusqu'ici 21) ; parti du travail 8 (16) ; libéraux 20 (19) ; évangéliques 5 (5) ; socialistes 39-41 (41) ; alliance des indépendants 9 (9) ; parti populaire catholique 19-21 (21) ; indépendants 3 (0).

Les grands vainqueurs de ces élections sont les radicaux et le perdant le parti du travail.

• Les pédicures

Les pédicures suisses tiennent leur congrès à Sion depuis samedi.

L'assemblée de l'UVT à Morgins

Mardi et mercredi dernier, Morgins recevait plus de cent quarante délégués de l'Union valaisanne du Tourisme. Cette station renaissante voyait dès le début de l'après-midi, affluer les voitures des délégués, venant de toutes les parties du canton, et à 15 h. les cars de l'AOMC y amenaient les non-motorisés.

Le village était joliment décoré. Les congressistes purent remarquer ainsi que Morgins les recevait avec plaisir. L'organisation fut impeccable grâce au dévouement inlassable de Me Gabriel Monay, président de l'Association des intérêts de Morgins et de son comité.

A 15 h. 30, M. Willy Amez-Droz, président de l'UVT, déclare ouverte cette importante assemblée. Il se plaît à relever dans son discours inaugural qu'au sein de cette importante association règne la plus parfaite harmonie. Il salue la présence de MM. les conseillers d'Etat Gross et Gard, de M. Norbert Roten, chancelier d'Etat, M. le curé Pont de Troistorrents, Norbert Crépin, président de cette commune, le commandant Mathieu du 5e arrondissement des douanes. Retenus par d'autres obligations, MM. Robert Carrupt, président du Grand Conseil, de Courten, conseiller national Kuhni, directeur de l'AOMC, Emmanuel Defago, membre d'honneur de l'UVT, Victor Dupuis, vérificateur des comptes, se font excuser. Pour honorer la mémoire de M. Walter Perrig l'assemblée observe une minute de silence.

Exposé clairement, le rapport de gestion devait nous procurer de nombreuses satisfactions. En effet le nombre des nuitées dépasse le cap des 2 millions et atteint le chiffre record de 2 008 483 nuitées. En 1953 nous célébrions comme un événement sensationnel le fait d'avoir atteint un million et demi de nuitées. Si le mouvement touristique prend sans cesse de l'ampleur dans notre canton, l'on constate avec regret que le taux d'occupation des hôtels reste stationnaire. De nouveaux hôtels se sont construits un peu partout, il y a donc un fort accroissement du nombre de lits disponibles. Ceci devrait inciter à la prudence les personnes désirant élever de nouveaux hôtels, les taux d'occupation étant insuffisants pour assurer la rénovation et la modernisation de nos établissements. Nous constatons que c'est la saison d'hiver qui offre les palliatifs les plus valables et les perspectives les plus sûres de progression. L'on signale qu'au cours de cette année la progression a été de 23,6 % pour les chalets et appartements locatifs, de 35,8 % les forfaits et de 70 % pour le camping. Aucune forme de tourisme ne doit donc être négligée. Considéré sous tous les aspects, le tourisme valaisan ne peut inspirer que satisfaction à ceux qui en ont la responsabilité.

Quelques chiffres. L'hiver 1958-1959 nous a permis d'enregistrer dans les hôtels et pensions 582 411 nuitées contre 507 488 l'année précédente. Les Suisses ont fourni 216 106 nuitées contre 200 126 l'hiver d'avant. Les étrangers eux nous fournissent 336 305 pour la même période avec une augmentation de 58 943 nuitées. Parmi ces hôtes étrangers les Français sont au premier rang avec 115 000 nuitées. Ils sont suivis des Anglais (86000), des Allemands (63 000), des Belges (35 000), des Italiens (23 000), des Américains du Nord (17 000) et des Hollandais (9000).

L'augmentation est de 14,76 %. Si au chiffre des hôtels on ajoute ceux des sanatoria et des établissements de cure le total de la saison passe de 642 981 à 710 351. L'augmentation n'en reste pas moins de 10,5 %.

C'est dire l'attrait hivernal du Valais et le succès de nos stations. En 1938-39 le nombre des nuitées était de 190 969, en 1948-49 de 337 418, et en 1958-59 de 710 000. L'augmentation est donc de 110,5 % en 10 ans et de 271 % en 20 ans.

En été, le total des nuitées atteint le chiffre de 1 032 051 contre 899 649 en 1958 (+ 123 402 ou 13,7 %). Les Suisses en ont 539 580 (+ 43 289 ou 8,7 %). Les étrangers passent de 403 358 à 483 471 (+ 80 113 ou 19,8 %). Contrairement à l'hiver on remarquera que les Suisses ont été plus nombreux que les étrangers. Parmi ceux-ci les Français conservent la première place (119 000). Les Anglais (64 000) cèdent la place aux Allemands (83 000). Les autres nations conservent leur rang. Les Belges (60 000), les Italiens (43 000), les USA (37 000), et 22 000 pour les Pays-Bas. Pour l'ensemble de l'année, en tenant compte des mois relativement creux de novembre et de mai, nous atteignons le chiffre total de 2 008 483 nuitées. Quelle que soit la saison tous nos hôtes ont été plus nombreux que l'année précédente. L'avance est particulièrement forte de la part des Français et des Allemands. Celle des Anglais est plus marquée en hiver et celle des Belges en été. Ce résultat est tout à l'honneur de nos tenanciers d'établissements et aux dirigeants de notre tourisme cantonal et suisse. Puissent-ils toujours œuvrer dans ce sens, il y va de notre avenir, l'industrie touristique n'est-elle pas, du reste, l'industrie la plus importante de chez nous ?

Le projet de budget présenté par M. P. Darbellay, directeur de l'UVT est adopté sans objection. Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement lorsque l'on constate avec quel dévouement travaillent les membres du comité de cette association qui a en mains notre avenir touristique, et il est en de bonnes mains.

Grâce au dynamisme de M. Amez-Droz, président, cette assemblée est rondement menée. Il est 17 h. 03 lorsque tous les points contenus au rapport de gestion, fort bien présenté, sont liquidés et l'assemblée levée.

A l'issue de celle-ci, nous avons le plaisir d'assister à la présentation de 3 films : « Godille 58 », « Ailes-Neiges-Rocs » de Denis Bertholet, et le « Foulard Rouge » de Charles Zbinden, une co-production de BLS du FAO et de l'UVT.

Avant de prendre part au banquet afficiel à l'hôtel Victoria, nous étions conviés à l'apéritif généreusement offert par la commune de Troistorrents. Au banquet prirent la parole M. le conseiller d'Etat Gross qui apporta le salut du gouvernement, M. Crépin au nom de la commune, M. le curé Pont en celui de la paroisse, Me Gabriel Monay, président de l'Association des intérêts de Morgins, salua ses hôtes en retraçant l'historique de la station. Il nous rappela ainsi que le premier hôtel y fut construit par la commune de Troistorrents en 1845. Morgins a donc 105 ans, une centenaire qui reprend vie après des années de léthargie dues principalement à l'isolement provoqué par la terrible guerre de 39-45.

Le chœur mixte de Morgins, placé sous l'experte direction de M. V. Mariétan, nous régala de ses magnifiques productions et fut frénétiquement applaudi. Les chants du terroir mimés par des enfants furent d'un goût particulièrement heureux.

La soirée récréative organisée à la rotonde du Grd Hôtel fut on ne peut mieux réussie. Grâce à un orchestre de renom, le « Teddy's Band » de Monthey, l'ambiance fut sensationnelle et devait se prolonger fort avant dans la nuit. Chacun put également goûter avec plaisir aux productions du « Bon Vieux Temps », groupe folklorique de Troistorrents dont la renommée n'est plus à faire.

Mercredi matin les congressistes se rendaient en télésiège à la Foilleuse et purent de là-haut admirer un magnifique panorama. Au retour tout en savourant l'apéritif offert par l'AIM, chacun eut le plaisir d'applaudir aux productions de l'Union instrumentale de Troistorrents qui dirige avec maestria M. le professeur Labie.

Dès 15 h. les délégués prennent à regret le chemin du retour, contents du travail accompli et des moments heureux passés à Morgins.

Morgins avait bien fait les choses, qu'il nous soit permis ici de remercier les promoteurs de cette belle assemblée et ceux qui en ont été les chevilles ouvrières.

Vive Morgins, vive l'UVT.

Pierre Fornage